

Communiqué Médias - mercredi 12 novembre, 2025

France Galop et la SETF signent un protocole d'accord sur la répartition de la contribution nette du PMU

Guillaume de Saint-Seine, Président de **France Galop**, et **Jean-Pierre Barjon**, Président de la **Société du Trotteur Français (SETF)**, les Maisons Mères des courses au galop et au trot, se réjouissent de la signature, ce jour, d'un protocole d'accord, sur la répartition de la contribution nette du PMU visant à maximiser le retour à la filière et sur le partage du financement des entités communes de l'Institution. La signature a eu lieu ce jour au siège des Maisons Mères à Paris, en présence d'**Eric Woerth**, député de l'Oise et préfigurateur chargé par le Premier ministre et les ministres concernés de travailler à la mise en place d'un pacte PMU 2030.

